

Réserves  
Naturelles  
DE FRANCE



MARAIS COMMUNAL  
DU POIRÉ-SUR-VELLUIRE



Réserve  
naturelle régionale  
PAYS DE LA LOIRE



**Le Parc**  
naturel régional  
du Marais poitevin

# Réserve Naturelle Régionale du marais communal **du Poiré-sur-Velluire**

Observatoire Photographique du Paysage

Janvier 2021

Avec le concours financier :

*Les Velluire  
sur  
vendée*



UNION EUROPÉENNE



Région  
**PAYS  
de la  
LOIRE**



Région  
**PAYS DE LA LOIRE**

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR  
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

**L'EUROPE S'ENGAGE** EN PAYS DE LA LOIRE



## Introduction

Le paysage de la Réserve Naturelle Régionale du Marais Communal du Poiré-sur-Velluire a connu quelques changements au cours de ces dernières années.

Rappelons que l'objectif de l'Observatoire Photographique du Paysage est de suivre l'évolution d'un territoire au cours du temps grâce à la photographie. Une des thématiques du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale du marais communal du Poiré sur Velluire (fiche opération PA2) est de poursuivre l'observatoire photographique du paysage afin d'observer les transformations, les changements qui s'y produisent au fil des saisons et des années. Le principe est donc d'effectuer des prises de vue sur des zones choisies, qui sont par la suite photographiées chaque année à la même période dans les mêmes angles de vues.

Nous allons donc effectuer une comparaison entre l'été 2016 et l'été 2021 pour déterminer s'il y a des changements.

Les photos prises sur la période hivernale ont également été analysées. Elles seront exposées dans ce rapport si un changement majeur est constaté sur une prise de vue.



Localisation des différentes prises de vue faites

## Analyse

- Point A : Le Nord du communal:



Mars 2016 à gauche et Juin 2021 à droite

Nous pouvons remarquer que la ripisylve au Nord du communal s'est développée.

- Point B : Parc de contention Est



Juin 2016 à gauche et Juin 2021 à droite

Nous pouvons remarquer que le communal dispose d'un nouveau parc de contention et que la végétation a été enlevée lors des travaux de ce dernier.

- Point C : Parc de contention Est et observatoire



Mars 2016 à gauche et Juin 2021 à droite

Nous pouvons remarquer une prise de vue différente du nouveau parc de contention. De plus, la végétation se trouve moins dense à cause du manque d'eau.

- Point D : La ripisylve du Communal Est



Juin 2016 à gauche et Juin 2021 à droite

L'observatoire a été enlevé car il devenait dangereux. Et nous constatons un développement de la ripisylve à la place de celui-ci.

- **Point E** : La sortie de la baisse de Morusson



Juin 2016 à gauche et Juin 2021 à droite

Nous pouvons remarquer que la ripisylve a un entretien plus régulier, les joncs se sont appropriés l'espace et l'eau de la baisse (visible en 2016) est à sec en 2021 à cause du manque d'eau.

- **Point F** : La ripisylve Est



Juin 2016 à gauche et Juin 2021 à droite

La ripisylve pousse normalement, la végétation a pris de l'ampleur.

- **Point G** : La ripisylve Sud



Juin 2016 à gauche et Juin 2021 à droite

Nous faisons aujourd'hui face à une ripisylve est nettement moins encombrée, avec une gestion plus régulière car il y figure de jeunes et très jeunes arbres seulement.

- **Point H** : La ripisylve Sud



Juin 2016 à gauche et Juin 2021 à droite

Nous faisons aujourd'hui face à une ripisylve ayant moins de végétation arborée, avec une gestion plus régulière car il y figure de jeunes et très jeunes arbres seulement. A l'intérieur du communal, nous pouvons noter une différence de type de végétaux

- **Point I** : La baisse de Morusson



Mars 2016 à gauche et Juin 2021 à droite

Nous pouvons remarquer que la végétation y est beaucoup plus importante.

- **Point J** : La ripisylve Sud de la baisse du Morusson



Mars 2016 à gauche et Juin 2021 à droite

Nous pouvons remarquer que la ripisylve Sud de la baisse de Morusson dispose d'une végétation plus grande et feuillus.

- Point K : La ripisylve du communal Ouest



Mars 2016 à gauche et Juin 2021 à droite

Nous pouvons remarquer que la ripisylve du communal Ouest dispose d'une végétation plus arbustive car il y figure de jeunes et très jeunes arbres seulement.

- Point L : Chemin pédestre de Tout Vent



Juin 2016 à gauche, Mars 2017 à droite et Juin 2021 à en bas

Nous pouvons remarquer que les travaux de la berge ont été fait avec un aménagement en pente douce. Des hélophytey sont plantés.

La haie à gauche tout juste plantée s'est développée et la végétation rivulaire d'hélophytes et d'arbustes s'est bien implantée.

- Point M : Chemin pédestre de Tout Vent



Juin 2016 à gauche, Mars 2017 à droite et Juin 2021 à en bas

Nous pouvons remarquer que les travaux sur la berge ont été fait avec un aménagement en pente douce.

La haie à droite tout juste plantée s'est développée et la végétation rivulaire d'hélophytes et d'arbustes s'est bien implantée.

- Point N : Tout Vent



Juin 2016 à gauche, Mars 2017 à droite et Juin 2021 à en bas

Nous pouvons remarquer que la haie plantée à gauche en 2015 le long du communaux est développée et que la végétation rivulaire d'hélophyte et d'arbuste s'est bien implantée.

De plus nous avons un autre point de vue des travaux effectués.

- Point O : Le nord du communal



Mars 2016 à gauche, Mars 2017 à droite et Juin 2021 en bas

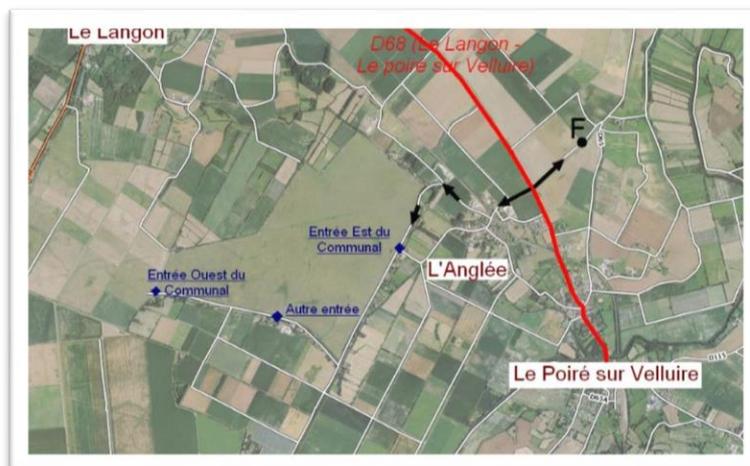
Nous pouvons remarquer une nette différence lorsque la prairie est pâturée (en été) et ne l'est pas (en hiver). En Non pâturée, celle-ci laisse s'exprimer et pousser les différentes plantes présentes.

## Conclusion :

Les différentes prises de photos annuelles nous permettent de voir l'évolution du paysage.

Selon les endroits, la ripisylve est plus ou moins denses/développés/feuillus et jeune. Cependant elle reste toujours entretenue. Les différences d'aménagements sont visibles tel que le parc de contention Est, l'observatoire qui a été détruit et le réaménagement de berge le long du chemin pédestre de Toutvent jusqu'au canal accompagné de la plantation des hélophytes. Pour finir, nous pouvons observer la prairie à différentes saisons.

Annexe :



Plan pour accéder à la réserve